

## CDEN Rythmes scolaires du 23 juin 2017

Ce matin a eu lieu le CDEN relatif aux rythmes scolaires.

Quelques points ont été abordés concernant les **collèges**: plan de mise en sécurité des établissements, modification de sectorisation à Fontaine Française. La FSU21 a présenté un vœu sur la **gratuité des transports scolaires** de tous les élèves du département pour lequel tous ont voté pour sauf 2 abstentions.

Le reste de la séance a essentiellement porté sur les rythmes scolaires :

- renouvellements de dérogations avec une demi-journée libérée : le SNUipp-FSU21 a voté :
  - pour les renouvellements des dérogations,
  - contre une nouvelle demande pour laquelle seule la collectivité territoriale était d'accord,
  - pour une nouvelle demande émanant du conseil d'école.
- demandes de passage à une semaine de 4 jours dès la rentrée 2017 : le décret concernant cette possibilité n'étant toujours pas paru, le SNUIpp-FSU 21 s'est positionné en refus de vote.

Vous trouvez en pièces jointes notre déclaration préalable ainsi que le communiqué de presse faisant suite au vote du SNUipp-FSU au CSE du 8 juin.

Dernière minute! Nous venons d'apprendre que le second CDEN qui était annoncé le mardi 4 juillet est reporté au 6 juillet pour étudier les nouvelles situations!

Le SNUipp-FSU21 dénonce la précipitation pour appliquer ce qui ne sont encore que des **annonces** gouvernementales, **le décret n'ayant toujours pas été publié!** Ce calendrier ubuesque engendre un retard inadmissible de toutes les opérations de préparation de rentrée, mettant en difficulté les familles et les enseignant.es, notamment celles-ceux qui sont en attente d'une affectation (CAPD le 12 juillet!).

Comment, dans ces conditions, aborder sereinement la rentrée ?!

Contact: 03.80.73.57.17 Adresse: 45 rue Parmentier

21000 DIJON Mail: snu21@snuipp.fr

Permanence du lundi au vendredi de 9h à 18h. Mercredi : de 9h à 12h Site du SNUipp21 : http://21.snuipp.fr de la FSU 21 : http://sd21.fsu.fr

de la FSU 21 : <a href="http://sd21.fsu.fr">http://sd21.fsu.fr</a>
Sites nationaux : FSU : <a href="http://www.fsu.fr">http://www.fsu.fr</a>

**SNUipp**: <a href="http://www.snuipp.fr">http://www.snuipp.fr</a>